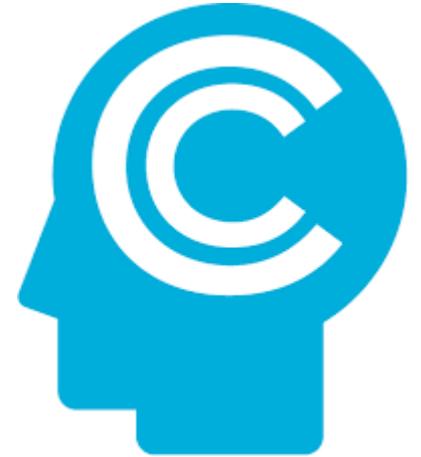




LA COMMOTION CEREBRALE



LE CARTON BLANC



EVOLUTION FDME COMMOTION

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



Juges Délégués Nationaux

Gestion d'un contexte de commotions cérébrales

protocole en cas de traumatisme à la tête pendant match :

Les juges arbitres arrêtent le temps de jeu, **signalent la situation avec le carton blanc et font entrer sur l'aire de jeu 2 personnes éligibles et autorisées (par exemple officiel responsable (A), kiné, etc)**

Dans cette situation (arrêt du jeu et carton blanc), le juge **arbitre s'assure que le signalement soit mentionné sur la FMDE (case à cocher) sous son contrôle (nom du joueur, type de choc)**

L'officiel responsable d'équipe décide, au vu des symptômes constatés et du protocole préconisé par la Commission médicale nationale, s'il **autorise son joueur à reprendre le jeu ou non pour le reste du match**

Si l'officiel responsable **n'autorise pas le joueur** à reprendre le jeu il doit en informer immédiatement les JA et les OTM, **le joueur concerné**

quittera aussitôt le banc de remplacement

La décision du responsable d'équipe est **consignée sur la FDME par l'un des juges arbitres en fin de match (case «commentaire Arbitre»)**

SAVIGNY HB 91

TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL

OACPOIF

T.M.E

Per. 1

30:00



START

0

0

T.M.E

T.M.A

1
BLANCHAUD thomas

1
LE BOHEC erwan

Annul

Avert.

2 min

Disqual

Di-Rapport

But

7m

Tir

Arret



Tps	Action Recevant	B_R	B_V	Action Visiteur
00:00 (1)	Protocole Commation Joueur N°1 BLANCHAUD thomas	0	0	